

ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT EN ÉCONOMIE

Vous pouvez gagner 25 000 \$ en prix!

Depuis dix ans, l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) avec le soutien de la société Simplex, location d'outils, remet **25 000 \$** en prix aux auteurs et auteures des meilleurs travaux de maîtrise et de doctorat produits dans les universités québécoises et inscrits au répertoire électronique de l'IRÉC.

L'Institut veut ainsi favoriser la recherche dans le domaine économique, qu'il s'agisse de l'économie générale, de l'économie sociale ou de l'économie politique. De façon plus pointue, voici les champs d'intérêt de l'IRÉC : les effets de la mondialisation, le développement économique, l'équilibre entre le domaine privé et le domaine public, les centres de décision locaux et nationaux et les conditions économiques des travailleurs et des travailleuses.

Ces sujets pourront avoir été traités autant à partir d'une approche économique (micro ou macro) que d'une approche multidisciplinaire ou spécialisée.

- Le prix pour la meilleure thèse de doctorat est de **10 000 \$**.
- Deux mentions pour deux thèses remarquables donnent droit à un montant de **3 000 \$** chacune.
- Un prix de **5 000 \$** est décerné au meilleur mémoire de maîtrise.
- Deux mentions de **2 000 \$** chacune sont également décernées pour deux mémoires remarquables.

Ce qu'il faut faire

Toutes les thèses de doctorat, les mémoires de maîtrise ou l'équivalent ayant conduit à l'obtention d'un diplôme décerné par une université québécoise entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 août 2010 seront admissibles. Les travaux ayant déjà été soumis au concours annuel de l'IRÉC d'une année antérieure ne sont pas ré admissibles.

Pour être valide, toute inscription devra être effectuée par le biais d'un formulaire électronique que l'on peut trouver sur le site Internet de l'IRÉC au www.irec.net. Les auteurs des travaux déposés dans le cadre du concours devront octroyer à l'IRÉC un droit complet de publication sur son site. Les droits d'auteurs partagés ou autres restrictions imposées par les universités devront avoir été levés.

Une copie électronique complète en format PDF ainsi que les autres pièces mentionnées au formulaire d'inscription devront avoir été reçues par l'IRÉC au plus tard lundi 1^{er} novembre 2010 à 17 h.

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)

1030, rue Beaubien Est, Bureau 103, Montréal (Québec) H2S 1T4

514 380-8916 / 514 564-7955 / adm.irec@videotron.net